

Règlement intérieur rencontre départementale Plongée Sportive en Piscine 22 novembre 2015



LE SITE

Centre Omnisports Pierre de COUBERTIN

Avenue du Noyer Lambert à MASSY

Le centre nautique est équipé de trois bassins :

- 50m : utilisé par le public (il est interdit d'accéder au bassin de 50m),
- 25m : utilisé pour la rencontre,
- Petit bain : à disposition pour la relaxation.

Note : Un délai de 10 à 20min d'échauffement en fonction du timing est prévu avant chaque épreuve.

ACCUEIL

Les clubs seront accueillis le dimanche 22 novembre 2015 à partir de 8h00 dans le hall.

Le référent PSP de chacun des clubs devra se présenter à l'organisateur afin de se tenir informé des dernières informations concernant le déroulement de la journée.

Le référent PSP se verra remettre un dossier comportant des bracelets d'identification :

- BLANC : pour les compétiteurs (avec un n° de Pespeur)
- ORANGE : pour les bénévoles et autres participants (la liste sera à fournir à l'inscription)

Note : Ces bracelets devront être portés tout au long de la rencontre afin d'avoir accès au bassin et se démarquer du public.

Les dossiers d'inscription devront être complets et fournis en amont de la compétition par courrier électronique (psp@hippocampeclubmassy.org ou le-roux.morgane@hotmail.fr) :

- Fiche d'inscription club,
- Certificats médicaux (<1an, pratique de la plongée, la mention PSP n'est pas obligatoire),
- Attestation assurance,
- Fiche repas.

Note : Le référent PSP du club reste garant de la conformité du dossier d'inscription de l'ensemble des engagés du club et devra être en mesure de fournir le dossier d'un concurrent à l'organisation jusqu'à la clôture de la rencontre.



VESTIAIRES

Etant en présence du public nous aurons accès aux vestiaires collectifs. Quelques casiers sont disponibles à la sortie des vestiaires. Nous dégageons toute responsabilité quant aux effets personnels laissés dans les vestiaires. Vous pouvez apporter vos effets personnels sur le bord du bassin de 25m (cloisonné et séparé du public).

Note : Nous sommes en train de voir avec la mairie pour avoir accès aux vestiaires individuels du public.

BASSIN

Les équipes pourront alors avoir accès aux bassins après avoir :

- Rincé l'ensemble du matériel de plongée sous la douche,
- Avoir abandonné leur tenue de ville dans les vestiaires (chaussures avant le pédiluve).

Les clubs disposeront d'une zone dédiée où ils pourront se regrouper et entreposer leur équipement. Les équipements « scaphandre » devront être entreposés sur les tapis en mousse prévus à cet effet.

Le référent PSP de chaque club sera garant de la propreté des lieux.

La consommation de nourriture est interdite au bord des bassins.

MATERIEL

Chaque club devra venir avec son matériel « scaphandre » :

- Bouteille (de 10 à 18 litres),
- Détendeurs (principal, secours, manomètre, direct-système),
- Gilet stabilisateur.

Note : des chariots (10 places) seront mis à disposition pour le transport des bouteilles de plongée du hall au bassin).

Nous ne gonflerons pas de bouteille « extérieure ».

Pour les bénévoles, arbitre et sécu sous-marine, le matériel « scaphandre » sera prêté.

REPAS DU MIDI

Le repas se fera en salle du Fairplay au premier étage du Centre Omnisports.

Nous vous proposons un repas sous forme de buffet pour 12euros par personne.

- Haricots vert, fèves, gésiers confits, tomates séchées,
- Salade piémontaise au thon,
- Brochettes de poulet "Yakitori",
- Roti de bœuf sauce béarnaise,
- Tartelettes (chocolat framboise, citron meringué, pommes tatin),
- Eau,
- Café.

Fiche repas à envoyer (psp@hippocampeclubmassy.org ou le-roux.morgane@hotmail.fr).

Le repas des bénévoles inscrits est pris en charge par l'organisation et donc gratuit.

LES EPREUVES

Liste des épreuves :

- Combiné,
- 50m octopus,
- 23m parachute,
- Relais 4x50m.

Note : En fonction des épreuves il y aura des catégories Femme, Homme ou Mixte.

Le déroulement de la journée est donné à titre indicatif, il peut évoluer en fonction de la durée réelle des épreuves.

Déroulement :

- 8h-8h15 : Accueil
- 8h15-8h45 : Installation des clubs/Echauffement
- 8h45-11h : Combiné
- 11h15-12h30 : 50m octopus
- 12h30-13h30 : REPAS
- 13h30-14h : Echauffement
- 14h-15h : Parachute
- 15h15-16h : Relais 4x50m
- 16h : Résultats

Le planning des séries concernant chaque épreuve sera diffusé au référent PSP de chaque club participant par courrier électronique en amont de la rencontre, il sera également affiché près des bassins.

Le planning indiquera pour l'ensemble des séries de chaque épreuve :

- le nom de l'épreuve,
- le numéro de la série,
- la liste des concurrents (*identifiant inscrit sur le bracelet remis au début de la rencontre*),
- le plot de départ.

Les concurrents devront se présenter en chambre d'appel avant l'accès au plot de départ.

Chaque concurrent devra connaître son plot de départ et le numéro de la série dans laquelle il doit concourir pour chaque épreuve.

La conformité de la composition des concurrents d'une même série sera effectuée par les juges en chambre d'appel.

LES BENEVOLES

Il est demandé à chaque club participant de venir accompagné d'un ou plusieurs bénévoles afin d'aider aux tâches suivantes :

- Arbitrage (formation arbitre conseillée mais pas obligatoire) : chrono, vérification...
- Sécurité surface,
- Sécurité sous-marine (N2 minimum),
- Chambre d'appel,
- Chambre des résultats,
- Navette.

L'organisation prend en charge les 12 euros de repas des bénévoles inscrits.

REGLEMENT

Administratif

Le jour de la rencontre, l'ensemble des compétiteurs devront être en mesure de pouvoir présenter les documents suivants (à défaut, ils ne pourront pas participer aux épreuves) :

- Licence fédérale en cours de validité,
- Assurance complémentaire individuelle « piscine » a minima,
- Carte de plongeur Niveau 1 ou Plongeur d'Or minimum ou équivalent,
- Certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique de moins d'un an.

Equipement

Tous les équipements individuels doivent être des produits manufacturés spécifiques à la plongée (à l'exception des maillots de bains) et ne doivent présenter aucune modification.

▪ Equipement obligatoire :

Maillot de bain pour les hommes, « une ou deux pièces » pour les femmes

La tenue vestimentaire est libre néanmoins :

- short de bain interdit,
- chaussures de ville interdites dès les vestiaires,
- Masque de plongée,
- Palmes de plongée (les palmes de chasse et mono-palme sont interdites),
- Détendeur deux étages, octopus et manomètre,
- Bouteille de plongée de 10 à 18 litres avec gilet,
- Bracelet d'identification remis par l'organisation.

▪ Equipements optionnels :

Les équipements optionnels pourront être les suivants :

- Gants, montre, cagoule, chaussons, bonnet de bain,
- Combinaison de plongée ou de nage – Shorty (au choix du compétiteur).

L'utilisation d'un air enrichi n'est pas autorisée sous peine de disqualification.

Epreuves :

Voir le règlement FFESSM fourni au référent PSP de chaque club à l'inscription.

